



KAWANA CONSEIL EURL

Les domaines d'activités de Kawana Conseil sont :

- L'assistance aux PME/PMI en Hygiène, Sécurité du travail et Environnement industriel (HSE)
- La réalisation des diagnostics et dossiers techniques AMIANTE

Kawana Conseil est une société créée en août 2008.

Son gérant, Olivier LE SCANF, a plus de 15 années d'expérience dans la maîtrise des risques industriels et dans la gestion de l'environnement et vous propose de vous accompagner dans vos démarches H.S.E.

Egalement diagnostiqueur amiante certifié, membre de l'UNECTPI (Union National des Experts Certifiés et des Techniciens en Parasitologie Immobilière), il peut également réaliser tous les diagnostics et dossiers techniques amiante réglementaires et vous assister dans vos démarches.

Hygiène – Sécurité du Travail – Environnement

Les PME / PMI ne peuvent généralement pas se permettre d'employer une personne à plein temps pour assurer les missions H S E incombant au chef d'entreprise. Kawana Conseil peut vous assister dans la mise en œuvre de votre politique H S E :

- Evaluation des risques professionnels,
- Assistance à la rédaction de documents internes,
- Analyses des écarts entre votre situation et celle des référentiels,
- Définition de plans d'amélioration,
- Réalisation de dossiers réglementaires (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) : Dossiers de Demande d'Autorisation d'Exploiter, Dossiers de Déclaration,....
- Mise en place et suivi des obligations réglementaires fixées dans les arrêtés d'autorisation d'exploiter,
- Formation et sensibilisation du personnel,.....

Diagnostics Amiante dans les immeubles bâtis

Au cours des trente dernières années, l'amiante et ses conséquences sur la santé ont fait l'objet d'une prise de conscience collective croissante.

Kawana Conseil vous propose :

- Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant la vente, la démolition ou les travaux dans les immeubles bâtis
- L'évaluation de l'état de conservation des flocages, calorifugeages ou faux-plafonds contenant de l'amiante dans les bâtiments
- L'assistance pour la constitution des dossiers techniques
- L'assistance en maîtrise d'œuvre amiante pour les travaux de désamiantage
- L'information et la sensibilisation de votre personnel.

Tel : + 687 24.29.50

Mob : + 687 76.60.05

Mail : kawana.conseil@canl.nc